



2011...

C'est déjà demain

"Le Journal qui fait bouger le Cameroun" ■ Numéro 82 - novembre 2007

Directeur de publication : Pauline BIYONG ■ Récépissé de déclaration N° 00309 du 05 août 1993

500 Fcfa

11 ANS ENCORE ?

SOMMAIRE

<i>Touch' pas à ma constitution</i>	2
<i>Renouveau : An 25</i>	3
<i>2011 : La machine enclenchée</i>	5
<i>Quand Paris décide du sort du Cameroun</i>	6
<i>Monarchie et dauphinat</i>	8
<i>La rupture perpétuelle du consensus</i>	9
<i>La ceinture conservatrice de Paul Biya</i>	10
<i>Le cumul de fonctions</i>	11
<i>L'après décret au Cameroun</i>	12

"Si un roi ne fait plus peur, il est déjà mort". Machiavel

TOUCH' PAS A MA CONSTITUTION

1. Le Cameroun s'est doté de sa première Constitution le 4 mars 1960. Elle a été modifiée le 1er septembre 1961 à l'occasion de la réunification. En 1972, un référendum a été organisé au cours duquel les camerounais ont décidé de passer à une République Unie. D'où la Constitution du 2 juin 1972.

Ce consensus a été malheureusement gommé avec l'instauration, par décret, de la République du Cameroun, en 1983, ce qui alimente aujourd'hui la sécession d'une minorité anglophone.

Avec l'avènement du multipartisme, la tenue de la conférence tripartite qui a réuni les partis politiques et les personnalités indépendantes, il a été convenu de la modification de la Constitution du 2 juin 1972, après un large débat national.

Celle-ci l'a été avec des compromis, des consensus forts, tels que la limitation à 7 ans du mandat présidentiel, contre l'abandon de l'élection présidentielle à deux tours. L'Assemblée nationale qui l'a adoptée était composée de 88 députés RDPC, 6 MDR, 18 UPC, 68 UNDP, les autres partis n'ayant pas participé aux élections législatives de 1992. Veut-on une fois de plus gommer un consensus ?

2. Notre Constitution de 1996 stipule à l'article 64 que " aucune procédure de révision ne peut être retenue si elle porte atteinte à la forme républicaine, à l'unité et à l'intégrité territoriale de l'Etat et aux principes démocratiques qui régissent la République ".

3. La Constitution actuelle, 11 ans après, n'est même pas appliquée à 20 % à cause en partie de la disposition " progressivement " indiquée à l'article 67 alinéa 1 qui n'en fixe pas un délai limite de mise en place de ces institutions. Ni le Sénat, ni le Conseil Constitutionnel, ni la décentralisation, ni la Haute Cour de justice, ni l'article 66 qui prévoit la déclaration des biens par les responsables ne sont mis en place ou appliqués.

Le chef de l'Etat veut rester comme celui qui aura apporté la démocratie dans notre pays. L'un des principes fondamentaux de la démocratie est la dictature de la majorité sur la minorité, mais également, et surtout, l'alternance. En se focalisant sur la modification de l'article 6.2 pour lever le verrou de la limitation des mandats, ne court-on pas le risque

du blocage de l'alternance par les urnes ?

La réforme constitutionnelle en cours en France, mère de notre Constitution, propose la limitation des mandats présidentiels pour empêcher à ceux qui en ont l'intention de s'éterniser au pouvoir.

4. Notre Constitution peut être modifiée à la demande du Président de la République, qui peut consulter le peuple par voie référendaire, ou à la demande du tiers des députés ou des sénateurs. Pour légitimer une éventuelle modification de la Constitution, la voie référendaire ne serait-elle pas l'idéal notre Assemblée Nationale actuelle étant composée de 153 députés RDPC, 16 SDF, 6 UNDP, 4 UDC et 1 MP élus avec moins de 4 millions d'électeurs sur une population de 17 millions d'habitants dont près de 10 millions en âge de voter.

5. L'organisation d'un référendum nécessiterait actuellement, au préalable, l'adoption d'un code électoral unique pour toiler les différentes lois électorales dans leurs dispositions contradictoires et anti-constitutionnelles pour certaines et l'assouplissement de la possibilité de candidatures indépendantes pour toutes les élections. La publication des résultats du dernier recensement de la population. La refonte entière du fichier électoral. Une grande campagne de sensibilisation pour l'inscription sur les listes électorales. La mise en place urgente de Elecram dont le délai limite est prévue en juin 2008. La mise en place du Conseil constitutionnel. N'est-il pas plus urgent de réaliser ces préalables avant toute modification ?

6. Le président de la République a indiqué à France 24 que les problèmes d'élections sont posés prématurément et que ses urgences étaient la lutte contre la corruption, contre le Sida, contre la pauvreté.

Paul Biya veut laisser à la postérité le souvenir de celui qui aura apporté la prospérité à son pays. N'est-il pas plus honnête, moins égoïste, moins hypocrite de l'aider à réaliser ce vœu ?

Parlons peu, agissons maintenant, 2011 c'est demain, ensemble oeuvrons pour une alternance pacifique et constructive au Cameroun.

Pour le collectif des citoyens patriotes

Pauline Biyong

20 ANS DE RÉGIME DU RENOUVEAU : QUEL BILAN

Dresser un bilan politique n'a jamais été une tâche aisée, pour la raison évidente que l'appréciation d'une politique s'effectue en fonction de ce que l'on retire, de manière égoïste de celle-ci. Il va sans dire qu'un personnage qui, en 1980, tirait le diable par la queue, et qui, à présent, soit 27 ans plus tard, roule carrosse, se retrouve détenteur d'importants biens matériels obtenus grâce à une position de pouvoir, ne peut que penser profondément, que le régime du Renouveau aura été le meilleur depuis que le Cameroun existe. En revanche, un autre qui n'aura bénéficié en rien des différents

gouvernements formés par Paul BIYA, pis encore, n'aura connu que déboires et difficultés sous ceux-ci, ne manquera pas de porter un jugement négatif sur ce régime. Quoi qu'il en soit, prêter une voix de plus au concert de louanges auquel se sont livrés les propagandistes craintifs et zélés du régime, ne peut être d'aucune utilité, ni à ce dernier, ni à la population qui, elle, s'en est déjà fait sa propre idée il y a bien longtemps. Il s'avère donc plus important de s'attarder sur des aspects de ce régime qui prévaut au Cameroun depuis un quart de siècle, et que l'on éprouve que très peu.

L'EFFONDREMENT DU NIVEAU DE VIE DE LA POPULATION

Les historiens le moins que l'on puisse dire, ne manqueront pas de présenter le régime du Renouveau comme étant un régime qui ne sera pas parvenu à relever le niveau de vie de la population, à la suite de la crise économique qui s'est abattue sur le Cameroun au milieu des années 80.

Ce régime se sera lancé dans une succession de slogans qui n'auront abouti à rien, sinon à l'effondrement continu du bien être des Camerounais : "Rigueur-Moralisation", "Bout du tunnel", "Modernité", "Grandes ambitions", véritable charabia sans incidence positive sur l'économie nationale.

Et pourtant, l'histoire abonde d'exemples de régimes qui, eux, se sont tirés d'affaires, en matière économique, en un temps relativement court. Le régime du "New Deal" du président Roosevelt aux Etats-Unis figure au nombre de ceux-ci. Faut-il le rappeler, les Américains après le crash boursier de 1929, en étaient réduit à la soupe populaire. La population, au chômage, sans revenus,

sans logements, sans nourriture formait d'interminables files dans les rues de New York, Chicago, Détroit, etc, des heures durant, sous le froid, pour recevoir deux louches de soupe et une tranche de pain, comme ration de toute une journée.

La crise économique, aux Etats Unis d'Amérique, avait atteint des proportions auxquelles est loin de se rapprocher celle que nous, nous avons connue dans notre pays. Et pourtant, en tout juste cinq ans, le régime du président Roosevelt avait redressé l'économie. Au Cameroun, voici vingt cinq ans que le régime du Renouveau, pour sa part gave la population de promesses, sans toute fois enrayer l'effondrement du niveau de vie de celle-ci.

Le régime Stalinién avait également relevé l'économie Russe, détruite par la guerre de 1939-1945, en moins de cinq ans. Il en a été de même pour le régime Hitlérien.

Que dire de certains de pays voisins au notre qui s'en sortent ?

LA CREATION D'UNE " ELITE " DOUTEUSE

Le régime du Renouveau n'est pas, non plus, parvenu, au bout de 25 ans de vie, à doter le Cameroun d'une élite politique, économique, administrative performante. Et pourtant, ce sont les hommes qui font la prospérité d'un pays. Le régime de la IVème république, en France (1943-1958) est parvenu à le faire. Pour cela, deux présidents se sont succédés : Vincent Auriol et René Coty. Le Renouveau quant à lui, a généré une classe dirigeante tout simplement incompétente. Celle-ci ne s'illustre beaucoup plus que par le vol, la gabegie, le népotisme, le clientélisme. En tout cas, elle n'a pu rien faire pour hisser le Cameroun au rang des grandes nations, ne serait-ce que du tiers monde. Elle se complait dans l'autosuffisance, l'autoglorification, une présentation mensongère du Cameroun à travers le monde. Cette élite a été incapable de fournir, au pays des capitaines d'industrie, ainsi

qu'on le voit par exemple, en Asie du Sud-Est. Même sur le plan de la production intellectuelle, l'élite camerounaise, à l'heure du régime du Renouveau, est médiocre. Notre pays est rempli d'individus affublés du titre ô combien soupeux de " professeur ", sans que dans le même temps, les œuvres de ces supposés savants n'inondent les librairies. Lorsqu'ils s'essaient à écrire des livres, c'est généralement pour glorifier le Président de la République.

L'élite administrative quant à elle, est tout simplement corrompue. C'est une élite qui excelle dans le rôle de prédateur de la fortune publique. C'est une élite compradore, qui brade, aux étrangers, le patrimoine national, sans état d'âme.

L'élite politique, quant à elle, est incapable de formuler des projets politiques viables pour le Cameroun. Elle est incapable de créer sur le plan

des idées, une alternance à la politique en place. Elle est comme si elle était trempée dans un bain de chloroforme. Ceci se traduit par des campagnes électorales insipides, ennuyeuses, médiocres, sans débat d'idées, sans opposition de programmes. Tout se passe à coup d'argent, de coups bas, de dénigrements, et rien d'autre. Les campagnes présidentielles sont les plus désolantes. Des personnages sans envergure politique se mettent à défiler à

la télévision, pendant quinze jours, à débiter des insanités, puis, au dernier moment, appellent la population à voter en faveur de leur supposé adversaire principal, le candidat sortant.

La conséquence de cette situation est que, au bout de 25 années de régime du Renouveau, aucune figure ne se dessine, nulle part, pouvant apparaître comme postulant crédible à la magistrature suprême.

L'INEXISTENCE D'UN AVENIR RADIEUX POUR LA JEUNESSE

Autant la jeunesse Camerounaise croyait en son pays, en 1960, autant celle-ci en 2007, n'a plus qu'une seule idée en tête, fuir ce pays qui ne lui offre plus que le chômage, pour aller selon l'expression usuelle, " se chercher " ailleurs. En effet, il ne se crée qu'un nombre infime d'emplois par an au Cameroun, et pour la plupart, dans l'administration publique. Or l'enseignement supérieur, à lui seul ; compte cent trente mille jeunes pour l'année universitaire en cours. Où caser tous ces jeunes ? Dans le même temps, les banques camerounaises ne procurent plus de financements à leurs clients.

L'Etat, de son côté, n'en procure pas non plus aux jeunes ainsi qu'il se doit. Rien non plus du côté des collectivités territoriales décentralisées, à savoir les

régions et les communes.

En conséquence, un jeune qui ne peut être recruté dans l'administration publique, se trouve contraint de se lancer dans le désert pour tenter de rejoindre l'Europe. Il dispose d'une autre solution, se lancer dans le secteur informel, devenir vendeur à la sauvette.

Troisième alternative, devenir agriculteur, autrement dit, se résigner à supporter la vie austère des campagnes. Ceci est loin d'être une perspective reluisante pour un diplômé de l'enseignement supérieur, ni pour les parents de ce dernier.

Le sort des jeunes au bout de 25 années de régime du Renouveau, constitue à n'en pas douter, le plus mauvais résultat de cette politique.

LA DEGRADATION DES MŒURS

Le régime du Renouveau aura été, dans l'histoire du Cameroun, un régime paradoxal. Né sous un discours moralisateur, à travers son slogan " rigueur dans la gestion de la chose publique et moralisation du comportement ", il aura produit, en 25 ans d'existence, tout le contraire de ces belles paroles. Le Cameroun se retrouvera ainsi classé, deux années consécutives, champion toute catégorie du monde de la corruption. De même, il est devenu le pays de la pédérastie, de l'homosexualité utilisée à des fins politiques. Dans le même temps, le régime du Renouveau aura connu une explosion spectaculaire

des sectes et sociétés secrètes gravitant autour du pouvoir. Pour tout dire, la sorcellerie et la magie ont envahi la haute administration, et ont évincé, ce faisant, la compétence et le mérite.

Les " frater " sont en toute circonstance privilégiés, tout comme les pédés.

L'Eglise catholique a beau dénoncer cette situation, rien à faire, dès lors que la chose apparaît comme si les adeptes de ces pratiques réprouvées par l'écrasante majorité des camerounais, jouissent des protections à des niveaux insoupçonnés de l'Etat.

LE REGIME DES REFORMES A PAS DE TORTUE

Ceci constitue, à n'en pas douter, une des plus grandes plaies du régime qui prévaut au Cameroun depuis 25 ans. Des réformes qui doivent voir le jour traînent, tardent, n'aboutissent pas. La Constitution de 1996 n'est toujours appliquée, à ce jour qu'à moins de 20 %. La question de l'élaboration d'un code de la famille est toujours lancinante, tout comme celle du code civil. Cette lenteur dans la mise en place des réformes fait du Cameroun un pays qui se plaint dans la situation de bon der-

nier dans plusieurs domaines. 138ème pour la transparence, 152ème au classement de " doing business ", 116ème dans celui de la performance bancaire, 24ème sur 48 en Afrique, pour ce qui est de la gouvernance etc.

Malgré tout, les camerounais seront redevables d'une chose essentielle au régime du Renouveau : la démocratie. A la faveur de celle-ci, ils sont en mesure de prendre eux-mêmes en charge leur destin, et modeler leur pays comme ils l'entendent.

2011 : LA MACHINE ENCLENCHEE

Ca y est, la machine à modifier la Constitution, afin que Paul BIYA puisse de nouveau se porter candidat à l'élection présidentielle prochaine est enclenchée. Il faut dire qu'il y avait eu un premier flop avec la tentative du député du Dja et lobo, lors de la session parlementaire du mois de mars 2006. Très peu d'autres " honorables " lui avaient emboîté le pas. A peine une dizaine sur plus de 110 que comptait le RDPC. Par ailleurs, aucune section du RDPC n'avait rédigé quelque motion de soutien que ce soit. Même les hauts fonctionnaires de l'entourage du Président de la République avaient freiné les pieds. Enfin, le Secrétaire Général du RDPC avait fait preuve de laxisme. Il aurait dû rapidement emboîté le pas au valeureux député du RDPC du Dja et lobo. Pour cela, il lui revenait d'émettre une lettre circulaire, à l'intention de la totalité des présidents des sections du RDPC, à travers le territoire national, dans laquelle il leur aurait demandé de rédiger de chaleureuses et enthousiastes motions de soutien au chef de l'Etat, Président national du RDPC, le priant de se porter de nouveau candidat à l'élection présidentielle en 2011. Mais tel n'a pas été le cas, et, ce qui devait arriver, s'est produit. Joseph Charles Doumba, a purement et simplement été limogé de ses fonctions de Secrétaire général du Comité Central du parti du Président de la République.

Le déclenchement actuel du processus est, à l'évidence, consécutif à l'interview du Président de la République et en même temps Président National du RDPC, à la chaîne de télévision française France 24. Il y avait notamment déclaré : " le Cameroun a vraiment d'autres problèmes à résoudre (...) mais je

laisse ceux qui veulent ouvrir le débat. Parce qu'il y a aussi des gens qui disent que pour assurer la continuité, il faut que le Président se représente. Je laisse le débat se dérouler, mais pour le moment, la Constitution ne me permet pas un troisième mandat, et je sais aussi que les constitutions ne sont pas faites en variété. Le peuple lui-même détermine ce qui est bon pour lui. Nous sommes à l'écoute... "

Les bénéficiaires directes du régime du RDPC que sont les membres du gouvernement, les directeurs généraux des sociétés d'Etat, les hauts fonctionnaires ne demandaient pas mieux. Les barons du régime, originaires de la Lékie, ont pris de vitesse tous les autres bénéficiaires du régime. Ils ont été les premiers à publier un document réclamant la modification de la Constitution afin que Paul BIYA s'éternise au pouvoir, et que, de leur côté, ils en retirent les dividendes.

Malgré tout, dans cette course à la dythirambe la plus spectaculaire, plusieurs questions essentielles se posent. Un chef Etat peut il encore être positif au delà de vingt cinq ans de pouvoir ? Ne finit-il pas par sombrer dans la sclérose ? Ne finit-il pas par se constituer en frein pour l'émulation nationale ? et, plus grave, ne finit-il pas par convaincre la frange de la population qui est lassée de son régime que les voix légales ne sont plus en mesure d'apporter un changement à la tête de l'Etat ? Ne seraient-elles pas tentées de procéder par la force ainsi que nous voyons les tchadiens le faire depuis que le président Idriss Deby a procédé, pour sa part, à la modification de la Constitution ? Pourquoi les barons du régime du RDPC incitent-ils le Président de la République à le faire en ce moment ? Quelle hypocrisie.

Abonnez-vous à



**Le Journal d'éveil citoyen,
destiné en priorité aux abonnés.**

Tél.: (237) 22.02.40.99 - 99.84.33.35

QUAND PARIS DECIDE DU SORT DU CAMEROUN

Lorsque les nationalistes camerounais taxaient l'indépendance obtenue le 1er janvier 1960 de " fictive ", et le gouvernement camerounais de " fantoche ", nombreux étaient les camerounais qui trouvaient ce jugement exécutif. Mais comment ne pas reconsidérer ce point de vue, au regard de la relation particulière qui a été établie entre le chef de l'Etat camerounais et le palais de l'Elysée, depuis ce temps là ?

SOUS AHMADOU AHIDJO

Déjà, comment les conditions de l'accession d'Ahmadou Ahidjo au pouvoir sont connues. Il avait été choisit par la France, parce qu'il présentait les meilleurs gages de défense des intérêts Français au Cameroun. En comparaison avec tous les autres hommes politiques de l'époque. Après quoi, le gouvernement Français lui a apporté une importante assistance militaire pour imposer son régime à la population et même, l'a poussé à instaurer le parti unique afin de placer dans l'illégalité tous ses contradicteurs.

Par la suite, cette filiation avec l'Elysée a été maintenue, au point où la vassalité du régime camerounais vis-à-vis de Paris n'était plus à démontrer. Ainsi, jusqu'à ce jour, toutes les grandes décisions engageant le destin du Cameroun, continuent à être prises, sinon sur ordre de l'Elysée, du moins avec son aval. Ce comportement servile des chefs d'Etat Camerounais, est une attitude réprouvante au plus haut point, mais les choses sont ainsi faites.

C'est ainsi qu'on se souvient que, en 1972, lorsque

Ahmadou Ahidjo décida de mettre fin à l'Etat fédéral au Cameroun, il revenait de Paris où il avait été convoqué quelques temps auparavant. Avant d'avoir effectué ce déplacement, il n'avait de cesse de vanter la " réussite exemplaire du fédéralisme à la camerounaise, exemple unique en Afrique ". Puis de retour au Cameroun, son discours avait radicalement changé. Il avait subitement découvert que l'Etat fédéral coûtait cher aux finances publiques, et que en plus, il fallait passer à une étape supérieure de l'unité nationale, en abolissant justement cet Etat fédéré. C'est de cette manière que les camerounais se sont retrouvés avec un Etat " unitaire " entre les bras.

Dix années plus tard, en 1982 lorsqu'il rend le tablier, il revient de nouveau de France. Il était arrivé la veille de son discours de démission, c'est-à-dire le 03 novembre 1982. Le 04 novembre, il s'adressait aux camerounais. Et le 07 novembre 1982, il retournait en France.

SOUS PAUL BIYA

L'élu d'Ahmadou Ahidjo à la Présidence de la République en ses lieux et place, lui aussi ne déroge pas à cette étrange coutume qui consiste à en référer à Paris, pour prendre des décisions capitales au Cameroun. Tout d'abord, aussitôt désigné président de la république, il s'est empressé de se rendre en visite officielle en France, un peu comme pour se présenter aux autorités françaises. Cinq mois plus tard, le Président français de l'époque, François Mitterrand, lui a rendu la politesse en effectuant un voyage éclair au Cameroun, au cours duquel, il a tenu à déclarer, à la face de la population à l'intention de Paul Biya : " avec vous, nous nous sentons à l'aise ". En d'autres termes, ce fut un voyage d'intronisation. Un peu comme l'on installe un fonctionnaire nouvellement nommé. François Mitterrand, c'est connu, ses thèses sur le colonia-

lisme étaient favorables à plus d'humanisme et de respect avec les peuples asservis que nous étions. Aussi une fois Président de la République française, il a assoupli la traque policière des immigrés en France, dès le mois de juin 1981. Gaston Defferre, qui avait été désigné ministre de l'Intérieur, on s'en souvient, avait tenu à rappeler, dans un discours, que le policier français n'était pas un shérif chargé de pourchasser les immigrés. Puis en 1990, François Mitterrand avait convoqué tous les chefs d'Etats africains, qui participaient habituellement au sommet France-Afrique, pour leur intimer l'ordre d'instaurer dans leurs pays respectifs, au plus vite, la démocratie. Ceux-ci se sont empressés de s'exécuter.

Paul Biya pour sa part, après avoir déclaré, localement " en sommes nous si éloignés ? " s'est aussi-

tôt rendu à Paris, pour accorder un entretien à une chaîne de télévision française. Le 21 juillet 1990, ainsi, les camerounais ont vu leur chef de l'Etat justifier son choix politique, bien loin de son pays, comme s'il était préoccupé de rassurer publiquement la France, sur son statut de " meilleur élève de la France ", et de promoteur et garant de la démocratie au Cameroun. Il avait pour cela déclaré qu'il voulait entrer dans l'histoire comme "l'homme qui aura apporté la démocratie et la prospérité économique au Cameroun".

Pourquoi n'avait-il pas jugé opportun d'accorder une interview aussi capitale à l'intérieure des frontières nationales, préférant le faire au bénéfice d'une chaîne de télévision étrangère en l'occurrence française? Telle est la grosse question que l'on est en droit de se poser, car on n'imagine pas un président français entrain d'accorder, tout court, une interview à une chaîne de télévision camerounaise, encore moins une interview aussi capitale à Canal 2 international ou à Ariane TV, mais, notre chef de l'Etat, lui, l'a fait et semble en être profondément satisfait. Il n'est que de voir combien il était rayonnant d'un bout à l'autre de cette interview, lui qui d'habitude est si réservé, lorsqu'il se trouve en présence de ses compatriotes. En tout cas, cela traduit, à l'évidence une chose : il estime que c'est aux français qu'il doit faire les yeux doux. C'est François Mitterrand, et ses compatriotes, qu'il devait rassurer.

Dix-sept années plus tard, rebelote. Après avoir entrepris un important lobbying de plusieurs mois, pour obtenir une entrevue avec le nouveau président français, ce dernier lui a, au bout du compte, consacré tout juste vingt-sept petites minutes de son précieux temps, non sans avoir, auparavant, purement et simplement annulé le rendez-vous initialement prévu dans la matinée. Tout comme en 1990, au sortir de cet entretien, il s'est fendu en déclaration. " Nous avons entre la France et le Cameroun des liens anciens tissés par l'histoire, la culture, la coopération. Nos entretiens ont donc porté d'abord sur une force de revue de la coopération bilatérale entre la France et le Cameroun. Nous sommes parvenus à la conclusion que cette coopération se portait très bien ". En d'autres termes, ce n'est pas le contenu de l'entretien qui importe pour le président camerounais, mais bel et bien le fait d'avoir été reçu par le président français, même si cela a été de manière cavalière. En effet, à en croire le président camerounais, " je suis à Paris, à l'invitation du président français, monsieur Nicolas

Sarkozy... ". Mais comment ne pas s'étonner de cette singulière " invitation " qui ne se traduit même pas par un déjeuner ou un dîner entre un invité et son hôte ? Les bonnes manières seraient-elles perdues ?

Après ces reponses à l'autosatisfaction, sur le peron de l'Elysée, le Président camerounais a alors accordé sa joyeuse interview à la chaîne de télévision France 24. Mais s'est-il simplement rendu compte de ce que cette dernière n'est pratiquement pas regardée par le public français ? Tout comme pour RFI, elle est destinée essentiellement à l'Afrique, au Moyen Orient et un peu à l'Asie du Sud-Est ? Les français eux mêmes regardent TF1, Antenne2, France3, etc., pas France 24, donc, en terme de cible, le Président de la République a botté en touche. Le public français à qui il pensait s'adresser, ne l'a pas écouté, en conséquence ne l'a pas entendu.

Mais qu'importe, lui, il est retourné au Cameroun rayonnant de joie, même si dès sa sortie du bureau de Nicolas Sarkozy, il lui a été posé la question suivante : " Monsieur le Président, envisagez vous de modifier la Constitution en vue de briguer un nouveau mandat en 2011 ? ". Hasard ? Pas si sûr. Il y a plutôt tout lieu de parier de ce que les services de presse de la présidence française ont suggéré à la presse de lui poser cette question, histoire de l'embarrasser et lui faire comprendre indirectement qu'il fait partie des dirigeants africains que la France a déjà assez vu, lui qui en est à son troisième chef d'Etat français: François Mitterrand, Jacques Chirac, et le président Nicolas Sarkozy. A-t-il simplement perçu cet agacement du pays dont il s'est proclamé un jour " le meilleur élève " ?

Pourquoi n'avait-il pas jugé opportun d'accorder une interview aussi capitale à l'intérieure des frontières nationales, préférant le faire au bénéfice d'une chaîne de télévision étrangère en l'occurrence française ?



**LE JOURNAL DE LA LIGUE POUR L'EDUCATION
DE LA FEMME ET DE L'ENFANT (LEFE)**

Récépissé de déclaration
N°00309 du 05 Août 1993
B.P. : 14702 Yaoundé - Cameroun
Tél.: (237) 99.84.33.35
E-mail : pauline_biyong@yahoo.fr

Directeur de Publication :
Pauline BIYONG

Rédaction : Alexandre KUMA
David ATEMKEMG, Annie NGO NJOCK
Jean Paul KON - Adolphe Claude MBALLA
Relecture: Martial BIKANDA
Mise en page : Babel@rt
Joachim ETEME (etemejoach@yahoo.fr)

Impression : P@ges
77 73 65 76 / 77 56 40 42

MONARCHIE ET DAUPHINAT : LA THESE CONTROVERSEE DE PAUL BIYA

Derrière une argumentation juridique peuvent se cacher de desseins politiques.

"-E st ce que vous pouviez faire comme d'autres chefs d'Etat, qui transmettent le pouvoir en disant par exemple, je ne me présente plus dans une grande tradition démocratique ?".

Réponse de Paul Biya : "nous avons fait tous ces efforts pour bâtir une démocratie. Le moment venu, il y'aura des candidats et je crois que l'idée de préparer quelqu'un relève des méthodes proches de la monarchie ou de l'oligarchie. Les camerounais sont assez mûrs, ils pourront choisir, le moment venu".

Question de nouveau : il n'y a pas de dauphin alors ?

Réponse de Paul Biya : " je crois que dans une République, le mot dauphin sonne mal".

Traduction, le président de la république est contre le fait de se désigner un successeur.

BON POUR PAUL MAUVAIS POUR LES AUTRES

Tout d'abord, comment ne pas s'étonner de cette réponse pour le moins curieuse de la part d'une personnalité qui elle-même est devenu président de la république après avoir été désigné dauphin par son prédécesseur ? Est ce à dire qu'il serait actuellement entrain de contester son propre mode d'accession au pouvoir ? Si oui, pourquoi n'avoir pas renoncé à celui-ci, lorsque le 04 novembre 1982, au soir, Ahmadou Ahidjo, avait présenté aux camerounais médusé, sa démission et l'avait présenté comme son successeur ? il aurait pu en ce temps là, immédiatement après avoir prêté serment deux jours plus tard, se présenter comme un président de transition et annoncer les élections présidentielles. Cela aurait été plus conforme aux propos, de l'autre jour à la chaîne de télévision française. Nous avons vu à plusieurs reprises sur le continent africain,

des personnages accéder au pouvoir de manière non classique : - coup d'Etat, désignation unilatérale, - le faire dans les jours, pour ne pas dire les mois, qui ont suivi, mais après s'être prononcés, clairement sur le caractère provisoire ou transitoire de leurs fonctions. le Président Biya pour sa part, est demeuré muet comme un carpe, sur cette question, et ce n'est que quatorze mois plus tard qu'il a organisé des élections présidentielles, auxquelles il s'était porté candidat unique. En fait, il désirait se doter d'une légitimité populaire, étant bien pénétré de l'idée selon laquelle il ne faisait jusque là, que bénéficié de la légitimité d'autrui, en l'occurrence celle d'Ahmadou Ahidjo. Entre temps, il s'était empressé de procéder à la suppression du poste de premier Ministre, et par voie de conséquence, de mettre fin à toute possibilité de dauphin présidentiel.

PRATIQUE MONARCHIQUE

A en croire le Président de la République, la pratique du dauphin serait l'apanage de la monarchie, autrement dit, totalement antidémocratique. On ne peut pas se réjouir d'une telle prise de position de la part du chef de l'Etat camerounais.

Toutefois, il y a lieu de se poser la question suivante : est il conscient du fait que, dans les régimes de démocratie authentique, s'il n'existe effectivement pas de dauphin présidentiel, en revanche, il existe une véritable classe d'hommes politiques, une sorte de pépinière de futurs dirigeants du pays ? On le voit aussi bien en France, en Allemagne, aux Etats-Unis, au Japon, pour tout dire dans les grandes démocraties à travers le monde. En France par exemple les partis politiques sont les fourmillières d'hommes d'Etat.

Le PF comme le PCF, comme l'UMP, disposent tous et en perma-

nence, d'au minimum, une dizaine de figures ayant la dimension d'homme d'Etat. Or, au Cameroun, tel est-il le cas ? Les ministres de Paul Biya ne sont-ils pas traités par lui, comme de simples commis, des pions dont il détient la longévité aux fonctions et de manière totalement discrétionnaire ? Ne leur a-t-il pas rappelé ouvertement, à l'issue d'un remaniement du gouvernement, qu'ils ne devaient pas s'imaginer qu'ils sont choisis en fonction de leur popularité, mais plutôt de son pouvoir discrétionnaire ? N'est-ce pas le meilleur moyen de briser tout élan politique de la part des individus qu'il désigne au gouvernement ? Ne gratifie t-il pas les camerounais d'un Premier ministre qui ne dispose même pas du simple mandat de conseiller municipal ? Tel n'a-t-il pas été le cas pour Peter Mafany Musungue, de Inoni Ephraïm, de Sadou Hayatou ? N'excelle t-il pas dans l'art de choisir les membres de son équipe gouvernementale parmi les simples fonctionnaires de la république, des individus qui, généralement, n'ont jamais dirigé ne serait ce qu'une simple association d'étudiants ? Le RDPC, son propre parti politique, n'est-il pas au mieux, une caisse de résonance de ses discours, au pire, une assemblée de courtisans craintifs et zélés qui réalisent de genouflexions pour se faire distinguer par lui ? N'est-ce pas par ces pratiques, le meilleur moyen d'empêcher, effectivement, l'émergence de dauphins au sein de ce qui tient lieu de classe politique nationale ? On le voit bien, à travers cette prise de position sans équivoque contre la pratique du dauphin, c'est tout le cynisme politique dont fait preuve le Président de la République, vis-à-vis du Cameroun qui transparaît, et qui pourrait valablement se résumer ainsi : " il n'y a qu'un seul coq dans une basse-cour ". Et c'est vraiment dommage pour notre pays.

LE REGIME DU RENOUVEAU ET LA RUPTURE PERPETUELLE DU CONSENSUS POLITIQUE

Sous le régime du Renouveau, point n'est besoin d'aboutir à un consensus, et de croire que celui-ci sera respecté. Erreur.

Renouveau : régime de la duplicité politique. Tel pourrait être le titre d'une étude à mener sur la manière cavalière avec laquelle le consensus politique est systématiquement bafoué par les barrons du régime, pour ne pas dire par le régime lui-même. Cela serait une lithanie que d'entreprendre de comptabiliser les ententes politiques que le Renouveau a foulées aux pieds. Contentons nous de ne rappeler, ici, que les principales les plus importantes.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

La première grande rupture de consensus à la quelle s'est livrée le Renouveau a porté sur l'abolition de la République unie, et l'avènement de la République du Cameroun. Déjà que l'abolition de l'Etat fédéral, en 1972 et sa transformation en Etat unitaire avaient été réalisées au forceps. De référendum, il n'y en a vraiment pas eu un, dès lors que la population n'a pas été à mesure de se prononcer véritablement. La campagne pour celui-ci a été menée de manière non contradictoire, sous la terreur, et le jour du vote, les camerounais n'ont retrouvé que deux types de bulletins dans les bureaux de vote, le " oui " et le " yes ". Il leur était demandé de choisir l'un de ceux-ci. Rien de surprenant à ce que les résultats du référendum aient donnés un score de 99% de " oui ". Mais, dans le même temps, la communauté anglophone n'avait aucunement apprécié ce passage en force effectué par Ahmadou

Ahidjo, car celui-ci remettait en cause le compromis de 1961, en conclusion des pourparlers en vue d'une réunification du Cameroun. En 1983, tout juste quelques mois après sa naissance, le renouveau venait à son tour, effacer l'adjectif " unie ", qui symbolisait encore, malgré tout, l'union de deux entités distinctes, le " British Cameroon " et le " Cameroun français ". Pis encore, il le faisait de la manière la plus cavalière qui soit, à savoir, par une décision unilatérale du gouvernement, sans prendre la peine d'organiser de nouveau, pour la forme, un référendum aux résultats connus d'avance comme en 1972. Cette première rupture de consensus, de la part du renouveau, entre les communautés anglophones et francophones, constitue à n'en pas douter, l'origine immédiat du " South Cameroon National Council " SCNC, le mouvement sécessionniste qui a vu le jour au sein de la communauté anglophone, et qui tient le discours séparatiste depuis déjà bientôt deux décennies. Paradoxe, on continue pourtant de célébrer le 20 mai, date de la République Unie.

ACTUELLEMENT LA CONSTITUTION

Ces jours ci, les oreilles des camerounais sont inondées d'appels à la révision de la Constitution de 1996, afin de permettre au Président de la République de s'éterniser au pouvoir. Il est question de supprimer carrément, la mention relative à la limitation du nombre de mandat présidentiel. L'objectif recher-

ché est que Biya Paul puisse se porter candidat à la fonction présidentielle, tant qu'il sera en vie. Mais, ce faisant, le RDPC ne tient plus compte du fait que la Constitution de 1996, est le fruit d'un compromis politique.

Elle est le produit de la conférence tripartite qui s'était tenue tout au long du dernier trimestre de l'année 1991. En conséquence, l'abroger, ainsi que le réclament les bénéficiaires du régime, revient, tout bonnement, à fouler aux pieds, le compromis de 1991.

Quelle que puisse être l'opinion des uns et des autres sur ces appels à la révision de la Constitution de 1996, une chose est certaine, au Cameroun, les engagements que le régime prend vis-à-vis de la population, n'ont aucune valeur, ne remplissent qu'une seule et unique fonction, gagner du temps, afin de réaliser l'objectif suprême du régime : permettre au Président de la République de ne quitter le pouvoir que pour aller dans l'au-delà.

De référendum, il n'y en a vraiment pas eu un, dès lors que la population n'a pas été à mesure de se prononcer véritablement. La campagne pour celui-ci a été menée de manière non contradictoire, sous la terreur, et le jour du vote, les camerounais n'ont retrouvé que deux types de bulletins dans les bureaux de vote, le " oui " et le " yes ". Il leur était demandé de choisir l'un de ceux-ci.

LA CEINTURE CONSERVATRICE DE PAUL BIYA

Il y a des actes qui disent infiniment plus long que d'héroïques déclarations d'intentions.

De même que l'on reconnaît un arbre à ses fruits, on juge un homme politique à travers les actes qu'il pose. Ce sont ceux qui étalent au grand jour, les intentions véritables et profondes de ce dernier, sa nature profonde. Il est révolutionnaire, point n'est besoin de discours, on le verra à ses actes ; il est conservateur, idem ; il est proche du peuple et se soucie de sa misère, les décisions qu'il prend le prouvent ou le démentent. Pour tout dire, un homme politique, qui plus est un chef d'Etat, ne triche pas avec ses actes.

PAROLES HEROÏQUES SANS LENDEMAIN

Le régime du renouveau est-il contre la corruption ? Point n'est besoin de subir la litanie des mesures et organes créés pour lutter contre la corruption. Il faut plutôt se demander combien de personnes identifiées comme corrompues au plus haut point sont elles, actuellement, entre les mains de la justice ? Depuis qu'il a été promis que les citoyens indéli-cats n'allaient pas tarder à " rendre gorge ", une expression de plus dans le lexique du régime, combien ont-ils vomi les faramineuses fortunes à la tête desquelles ils se retrouvent actuellement et qu'ils ne sont pas à mesure de justifier ? Le régime du renouveau lutte-t-il contre la pauvreté ?

Point n'est besoin d'écouter le journal parlé de radio-Cameroun pour cela. Il suffit de voir le gaspillage auquel se livre, imperturbablement l'Etat, pour se faire une opinion nette de cette réalité.

LE RENOUVEAU DES DYNOSAURES

Le régime actuel qui s'est baptisé de " renouveau ", l'est-il effectivement ? Point n'est besoin de s'en tenir aux proclamations interminables sur ce thème. Il suffit de regarder autour du Président de la République promoteur de ce régime, qui s'y trouve.

René Sadi, ancien fidèle parmi les fidèles du conservateur Ahmadou Ahidjo, avec lequel il est même parti en exil. Il n'en est revenu que lorsqu'il était devenu évident que la page Ahmadou Ahidjo était définitivement tournée. En d'autres termes, ce personnage, pendant que se livrait la bataille du " vin neuf dans de vieilles outres " en 1983-1984, figurait, carrément sur le registre du vin frelaté dans les outres complètement rouillées. Il se situait aux antipodes même de gens de Joseph Charles Doumba qui ont, quoi que l'on dise, contribué à ce que le système politique camerounais effectue un pas en avant en 1983-1984. Aujourd'hui, il se trouve être le remplaçant de Doumba, n'est ce pas remplacer un vieux, en âge, par un jeune plus vieux que lui en idées ?

Jean Baptiste Béleoken. Il était muet comme une carpe lorsque les camerounais posaient le problème de la toute petite avancée démocratique qu'avait constitué le remplacement de Ahmadou Ahidjo par Paul Biya

Et pour cause, s'était l'homme à ouvrir les portes devant le Premier Président camerounais, autrement dit, il était chargé du protocole. Il est vrai qu'un chef de protocole n'a pas d'opinion à émettre. N'empêche, une fois à la retraite, et remplacé par Martin Bélinga

Eboutou, pourquoi ses lèvres sont-elles demeurées closes ? Ce personnage, plus âgé que Paul Biya, actuellement de nouveau en service, après un dépoussiérage nécessaire, compte tenu du fait qu'il a été tiré de sa retraite, peut-il représenter l'avenir au sommet de l'Etat camerounais ? Ses yeux ne sont-ils pas systématiquement rivés sur son rétroviseur, à ressasser le passé et à rattraper le temps et la fortune perdus ?

Laurent Easo. Idem. Dans quel camp se situait-il dans la bataille des outres et du vin en 1983-1984 ? Bien malin qui pourrait le dire. Et pour cause, il venait d'être conseiller technique de l'homme des outres et du vin frelaté, Ahmadou Ahidjo, dont les Camerounais étaient, on ne peut plus heureux, de s'en débarrasser en 1982. Partout où il est passé, par la suite, il n'a pas laissé l'image d'un grand réformateur. C'est plutôt celle de monsieur statu-quo qui lui a collé à la peau. Le voici, actuellement au sommet de l'Etat et du pouvoir, est-ce maintenant à soixante-dix ans passé, qu'il connaîtra une mue mentale qui en fera un homme de régénération politique ?

Au vu de ces quelques exemples, on s'en rend bien compte, Paul Biya se sent bien à l'aise avec des personnages du passé. N'est ce pas là sans doute, l'une des grandes origines du bilan décevant du régime du " Renouveau ", au bout de 25 années d'existence, et qui ne se cramponne plus que sur son discours sur la paix qu'il se proclame avoir préservée dans un Cameroun qui n'était pas en proie à quelque guerre que ce soit, en 1982, lorsque ce régime naissait ?

LE CUMUL DE FONCTIONS

LA GROSSE PLAIE DU RENOUVEAU

Alors que la machine est grippée, que la plupart des camerounais éprouvent une crainte justifiée pour leur avenir et celui de leurs enfants, des personnalités de la République ne se privent pas de cumuler plusieurs très hautes fonctions avec en prime la consécration de l'inertie, décriée par le chef de l'Etat lui-même. En voici un échantillon représentatif. Quel pays ? Quel "bad luck" ? Quelle tristesse, situation d'autant plus désolante que, pour la plupart, ces personnages sont des retraités réputés conservateurs.

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTION ACTUELLE	AUTRES FONCTIONS OCCUPEES
1	M. Paul BIYA	Président de la République	Président national du RDPC
2	M. CAVAYE DJIBRILL	Président de l'assemblée nationale	Chef traditionnel à Tokombéré, Membre B. politique du RDPC
3	M. Ephraïm INONI	Premier Ministre	Chef traditionnel, Président tous les comités
4	M. Laurent ESSO	Secrétaire Général à la Présidence de la République	PCA SNH
5	M. Luc AYANG	Président du Conseil Economique et Social	Membre du bureau politique RDPC
6	M. Jean NKUETE	Vice Premier ministre chargé de l'agriculture	Secrétaire à l'économie RDPC
7	M. DIPANDA MOUELLE	Premier Président de la Cour Suprême	Président par intérim du Conseil Constitutionnel
8	M. MARAFA HAMIDOU YAYA	Ministre d'Etat chargé de l'Administration Territoriale	PCA FEICOM
9	M. BOUBA BELLO MAÏGARI	Ministre d'Etat chargé des PTT	Président national de l'UNDP
10	M. YANG Philémon	Secrétaire Général Adjoint PRC	Haut commissaire du Cameroun au Canada
11	M. René SADI	Secrétaire Général Adjoint PRC	Secrétaire général du RDPC
12	M. Jules DORET NDONGO	Secrétaire Général des services du Premier Ministre	PCA Crédit Foncier
13	M. NGANOU DJOUMESSI	Secrétaire Général adjoint services du Premier Ministre	PCA CIMENCAM, PCA Institut Nationale des Statistiques
14	M. TCHUENTE	Président de la Chambre des Comptes	Conseiller à la Cour Suprême
15	M. Paul TESSA	Président de la Commission Anti-Corruption	PCA SOPECAM
16	M. André MAMA FOUA	Ministre de la Santé Publique	DG de la MAETUR
17	M. NTSIMI EVOUNA G.	Délégué du Gouvernement auprès de la Commune Urbaine de Yaoundé	Trésorier du RDPC
18	M. GOUNOUKOU A.	Ministre des Transports	Gouverneur du Littoral
19	M. Louis MOTAZE	Ministre de l'Economie et du Plan	DG CNPS
20	M. NDOUDOUMOU	DG ARMP	PCA ENAM
21	M. HAMADOU Moustapha	Ministre Chargé de Missions PRC	Président national ANDP
22	Mme HAMAN Adama	Ministre de l'Education de Base	Commissaire aux comptes RDPC
23	M. ALIM Hayatou	Secrétaire d'Etat à la Santé	Lamido de Garoua
24	Mme YAOU Aissatou	DG SNI	Présidente OFRDPC
25	M. IYA Mohamed	DG SODECOTON	Président FECAFOOT
26	M. TALBA Ibrahim	DG CSPH	Secrétaire à l'organisation RDPC
27	M. Joseph LE	Directeur adjoint du Cabinet civil	Conseiller en communication à la PRC
28	M. J.B. BOKAM	Secrétaire d'Etat à la Gendarmerie	PCA BICEC
29	Pr FAME NDONGO	Ministre de l'Enseignement Supérieur	PCA CHU, Secrétaire à la Communication RDPC
30	M. OWONA Grégoire	Ministre chargé des relations avec l'Assemblée	Secrétaire Général Adjoint du RDPC
31	M. MOUDIKI A.	DG SNH	PCA TRADEX
32	M. MANGA MASSINA	DG Douanes	Poste aux Douanes à l'étranger
33	M. ATANGANA KOUNA	DG SNEC	DG CAMWATER
34	M. HAMADJOUA AJOUJJI	PCA ARMP ; PCA université de Ngaoundéré	Secrétaire Général adjoint RDPC
35	Mme TCHUENTE Madeleine	Ministre de la Recherche Scientifique	Secrétaire à la Culture RDPC
36	M. NDANGA NDINGA	Ministre de l'Industrie	Secrétaire adjoint à la Culture RDPC
37	M. Dion NGUETE	Ministre Délégué au Minrex	Secrétaire adjoint à l'Economie RDPC
38	M. TITI Pierre	Ministre délégué aux finances	DG Budget, PCA Fonds Routier
39	MBASSA NDINE	Secrétaire Général Ministère de l'Economie	PCA AES SONEL
40	M. NJOMATCHOUA Justin	Secrétaire Général Ministère des Finances	PCA MIPROMALO
41	Mme Rose ZANG NGUELE	Délégué du Gouvernement adjoint Yaoundé	Secrétaire adjoint à l'Organisation RDPC
42	M. Fabien MONKAM	Conseiller du Secrétaire Général du RDPC	PCA BUCREP
43	Pr Dieudonné OYONO	Coordonnateur National du Programme National de Gouvernance	Conseiller Secrétaire Général RDPC
44	Plus de 70 personnes	Maires	Cumulent avec des fonctions légalement incompatibles

L'APRES DECRET AU CAMEROUN

QUE DEVIENNENT-ILS ?

Existe-t-il une vie après le décret présidentiel qui met fin à un carrière de ministre, de DG, de SG de ministère ou de simple direction de service ? Oui et non. Tout dépend de la conception que l'on a de l'exercice d'une fonction publique.

Que deviendrais-je, lorsque je serai limogé de mon poste ? Telle est la cruelle question que se posent, nuit et jour, toutes les personnes qui se retrouvent, à un moment donné, au gouvernement, à la tête d'une société d'Etat, ou de quelque autre administration dans la République. Et pour cause, figurer au sommet de l'Etat, au Cameroun, est quelque chose de spécial qui transforme, en un rien un être humain. Que de courbettes lui sont faites, que de paroles élogieuses, que de propos flatteurs. Lui qui, peut-être, était à peine connu dans son département d'origine, voire même tout simplement son arrondissement, devient, du jour au lendemain, le rassembleur, la personne auprès de qui l'on se regroupe pour évoquer les problèmes du département, voire de la province. L'appétit venant en mangeant, cette vie devient coutumière, et l'existence antérieure est rapidement oubliée. Plus grave, certaines excellences ne s'imaginent plus en train de mener une autre vie, de se retrouver dépouillées des innombrables courtisans qui, tels des pique-bœufs, gravitent autour d'elles. Au lever du jour, il y a déjà vingt-cinq personnes accrochées au portail, d'autres assises, de l'autre côté de la rue, à même le sol, sur le trottoir. Les cartes d'identités arrivent, en un flot ininterrompu, celles de ces gueux qui désirent être reçus. Dix noms sont triés, le reste, au diable ! En week-end, au village, c'est la même chose. Les gens accourent, parfois de Yaoundé, ceux qui n'ont pas connu le bonheur d'être reçus, ni au bureau, ni au domicile. Les excellences apprécient, c'est le signe qu'elles sont devenues des personnalités, qu'elles ne sont plus n'importe qui. L'intrigue et l'inertie pendant l'exercice de leurs fonctions, sont de règle, parce que dit-on, le Président Biya n'aime pas les travailleurs, les populaires, les ambitieux. Alors, lorsqu'un décret de malheur vient déclarer que c'est terminé, c'est la terre entière qui s'écroule.

TOUS LES 17H : LE CŒUR BAT

L'expérience camerounaise a prouvé, à profusion, que, plutôt que d'admettre qu'une page est tournée, c'est plutôt une attitude contraire qu'adopter la personne déchue. Elle s'efforce de maintenir ouverte cette page. Commence alors une vie de tortures inouïes. Tous les 17 heures, à l'heure du journal de la CRTV, le cœur se met à battre. La tension ne redescend que lorsque, le journal est terminé, et qu'il n'y est plus prévu de lecture de quelque "texte présidentiel". Mais, tous les jours, ce n'est que partie remise. Et entre deux journaux, le temps est utilisé aux intrigues. Il faut absolument montrer que tout va mal, désormais, sur le plan politique, dans le département. Il faut procéder au dénigrement de l'"élite" qui a été désignée à sa place au gouvernement, au nom de ce que les camerounais ont appelé, le "remplacement numérique". Il faut montrer que celle-ci n'est pas à la hauteur. Si par bonheur surviennent des élections, il faut absolument figurer sur la liste des envoyés du Comité Central du Rdpc dans le département d'origine. Pour cela, d'épouvantes démarches sont entreprises. Tout le réseau de relations haut placées est mis à contribution. En ces périodes-là, le Sg du Rdpc est un homme d'une importance capitale, et lui, il le sait, et disparaît alors carrément de la circulation. Plus moyen d'accéder à lui. Au bureau, il ne reçoit pas. A son domicile non plus. Ses amis

et parents sont courtisés et font la pluie et le beau temps. Si au bout de mille courbettes, le nom du déchu en attente de retour aux affaires est retenu, la joie est au paroxysme. En revanche, si tel n'est pas le cas, la personne sombre dans une dépression nerveuse. Comment pourra-t-elle se faire voir alors qu'elle sera absente au cours d'un évènement politique de cette ampleur ?

Une excellence en attente d'un retour "imminent" aux affaires, est généralement la proie facile de toutes sortes de charlatans et de bonimenteurs. Quiconque est en mesure de la convaincre d'être en mesure d'intercéder, en sa faveur auprès du Chef de l'Etat, peut lui arracher les choses les plus invraisemblables. Nombreuses sont les personnalités de la République déchues à qui ce genre d'individus est parvenu à arracher vingt, trente, cinquante millions de francs. Il y en a qui, après avoir déboursé de telles sommes, recommencent à voir les années passer, cruellement, sans que la radio n'épelle leurs noms. Il en existe qui, à l'issue d'un remaniement ministériel pour lequel elles ont reçu mille et une confirmation d'un retour aux affaires, n'entendent pas leurs noms, et tombent, aussitôt, malades. Et pourtant, il peut bel et bien exister une vie après un décret de destitution.

DES RECONVERSIONS HEUREUSES

Il existe, malgré tout, des cas d'ex-membres du gouvernement, ou d'ex DG, qui ont courageusement tourné le dos, de manière définitive, à ce passé.

Comment ne pas citer deux cas très significatifs : Léonard Claude Mpouma, et Félix Tonyè Mbog.

Tous deux ont été longtemps ministres sous Ahmadou Ahidjo, puis sous Paul Biya. Une fois écartés du gouvernement, tous les deux se sont reconvertis, courageusement, dans l'agriculture, et se trouvent, à ce jour, propriétaires d'impressionnantes plantations de palmiers. Il en existe qui sont retournés, sagement, à leurs métiers. C'est le cas du Professeur Biboum Woum, qui est retourné à ses enseignements de droit. Le cas de William Eteki Mboumoua est également signalé. Ex ministre d'Ahmadou Ahidjo, puis de Paul Biya, ex-secrétaire général de l'Organisation de l'Unité Africaine, (OUA), ex-président de l'Assemblée générale de l'UNESCO, il s'est investi, une fois déchargé de ses fonctions ministérielles, dans l'action humanitaire. Il dirige depuis déjà plus d'une décennie, la Croix Rouge camerounaise.

Ces exemples ne sont-ils pas à copier ? Depuis son ascension à la magistrature suprême Paul Biya a utilisé plus de 250 ministres et assimilés qui sont pour la plupart sans fonctions aujourd'hui. Que d'entreprises, que d'organismes d'utilité publique, que d'emplois pour les jeunes auraient pu être créés par les heureuses reconversions. L'unique manière de servir son pays est-elle d'être membre du gouvernement ou Directeur Général d'une société d'Etat ? Pourquoi ne pas se lancer dans l'écriture ? Pourquoi ne pas se lancer dans la réflexion prospective ? On le voit, il peut exister une vie après un décret de destitution, à condition que l'on consente à tourner la page. Mais, on s'en rend compte, cela ne semble pas aisé pour la plupart de nos "has been". La République a pourtant aujourd'hui plus qu'hier besoin de tous ces fils pour éviter que le bateau ne chavire. ■